

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Pourquoi il est souhaitable de lire ces documents importants avant d'adhérer à un régime

Des renseignements supplémentaires au sujet des régimes sont donnés dans les documents suivants :

- les derniers états financiers audités déposés des régimes;
- les états financiers semestriels des régimes; et
- les derniers rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds déposés des régimes.

Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus, ce qui signifie que, selon la loi, ils en font partie intégrante même si leur texte n'y est pas imprimé. Tous les états financiers et rapports de la direction sur le rendement du fonds futurs que déposeront les régimes seront réputés intégrés par renvoi dans le présent prospectus.

Vous pouvez vous procurer ces documents gratuitement en adressant une demande à votre représentant ou en communiquant avec nous sans frais au 1 800 363-7377 ou au contact@kff.ca. Nous vous enverrons les documents demandés dans les deux jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Tous ces documents sont publiés sur notre site Web à l'adresse www.premierefinancieredusavoir.ca et sur le site Web www.sedar.com. Une fois que vous avez cotisé à un régime, ces documents sont publiés dans votre compte électronique si vous choisissez l'accès électronique à votre compte.

Nous vous encourageons à vous renseigner sur les états financiers et les rapports de la direction sur le rendement du fonds d'un régime avant de décider d'y adhérer.

Chaque régime doit préparer des états financiers annuels audités et des états financiers semestriels non audités conformes aux lois et aux normes comptables applicables. De plus, chaque régime est tenu de préparer tous les ans un rapport de la direction sur le rendement du fonds contenant les renseignements exigés par la loi. Les régimes doivent déposer ces documents auprès des autorités de réglementation par l'entremise du système SEDAR.

Outre le prospectus du régime, ses états financiers et les rapports de la direction sur le rendement du fonds contiennent des renseignements qui vous aideront à évaluer le régime, ses opérations passées, sa situation financière, ses perspectives d'avenir et les risques qui y sont associés. Ces documents renferment de l'information exigée par la loi et qui, dans le cas des états financiers, est conforme aux normes comptables applicables.

Les états financiers du régime comprennent les états de la situation financière, du revenu global, de l'évolution des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires et des flux de trésorerie. Ces documents contiennent des renseignements précis sur les montants des PAE qui ont été versés aux étudiants au cours des années passées (par année d'admissibilité), y compris la part des PAE composée des paiements discrétionnaires de la Fondation. De plus, les états financiers incluent des notes qui en sont un élément critique et ne devraient donc pas être ignorées.

Le mode de gestion qu'adoptent les régimes pour gérer les sommes qui y sont déposées illustre leur capacité de comprendre l'évolution du marché et les événements inattendus. Les rapports de la direction sur le rendement du fonds sont écrits par le gestionnaire des régimes, qui y expose les événements ayant influé sur le rendement des placements des régimes et ses attentes pour l'année à venir. Le gestionnaire y décrit également les placements des régimes et le rendement de ces placements. Vous pouvez consulter la liste des placements de chaque régime dans le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds et les derniers états financiers annuels du régime.